



JOURNAL INDEPENDANT

H. BERTHELOT & CIE., EDITEURS, 25 ET 27, RUE DES FORTIFICATIONS

FEUILLETON DE L'IRROQUOIS

DENIS

II

Denis sauva son maître. Il passa les nuits et les jours sans sommeil, ne quitta point la chambre du malade, lui prépara les drogues, les tisanes, les potions, lui tâtant le pouls, comptant anxieusement les pulsations, le maintenant avec une habileté de garde-malade et un dévouement de fils.

A tout moment il demandait :

— Eh bien monsieur comment vous trouvez-vous ?

M. Marambot répondit d'une voix faible :

— Un peu mieux, mon garçon, je te remercie.

Et quand le blessé s'éveillait, la nuit, il voyait souvent son gardien qui pleurait dans son fauteuil et s'esuyaient les yeux en silence.

Jamais l'ancien pharmacien n'avait été si bien soigné, si dorloté, si caliné. Il s'était dit tout d'abord :

— Dès que je serai guéri, je me débarrasserai de ce garnement.

Il entraînait maintenant en conversation et remettait de jour en jour le moment de se séparer de son meurtrier. Il songeait que personne aurait pour lui autant d'égards et d'attentions, qu'il tenait ce garçon par la peur ; et il le prévenait qu'il avait déposé chez un notaire un testament le dénonçant à la justice s'il arrivait quelque accident nouveau.

Cette précaution lui paraissait le garantir dans l'avenir de tout nouvel attentat ; et il se demandait alors s'il ne serait même pas plus prudent de conserver près de lui cet homme pour le surveiller attentivement.

Comme autrefois, quand il hésitait à acquiescer quelque pharma-



M. ROUILLIARD de Serel cherchant à faire adopter ses huit enfants

SIR JOHN.—Écoutez, monsieur, si vous voulez dire comme moi, nous allons lui fermer la porte au nez. C'est un mauvais pauvre.

MERCIER.—Vous avez raison, Johnny. Je ne le recevrai pas chez moi. Il m'a déjà lâché pour aller chez Taillon ; qu'il y reste maintenant. Je ne puis rien faire pour toute cette famille.

cie plus importante, il ne se pouvait décider à prendre une résolution.

— Il sera toujours temps, se disait-il.

Denis continuait à se montrer un incomparable serviteur. M. Marambot était guéri. Il le garda.

Or, un matin, comme il achevait de déjeuner, il entendit un grand bruit dans la cuisine. Il y courut. Denis se débattait, saisi par deux gendarmes. Le brigadier prenait gravement des notes sur son carnet.

Dès qu'il aperçut son maître, le domestique se mit à sangloter, criant :

— Vous m'avez dénoncé, monsieur ; ce n'est pas bien, après ce que vous m'aviez promis. Vous

manquez à votre parole d'honneur, monsieur Marambot ; ce n'est pas bien, ce n'est pas bien !...

M. Marambot, stupéfait et désolé d'être soupçonné, leva la main :

— Je te jure devant Dieu, mon garçon, que je ne t'ai pas dénoncé. J'ignore absolument comment messieurs les gendarmes ont pu connaître la tentative d'assassinat sur moi.

Le brigadier eut un sursaut :

— Vous dites qu'il a voulu vous tuer, monsieur Marambot ?

Le pharmacien éperdu, répondit :

— Mais, oui... Je jure que je ne l'ai pas dénoncé... Je n'ai rien dit... Je jure que je n'ai rien dit... Il me servait très bien depuis ce moment-là...

Le brigadier articula sévèrement :

— Je prend notes de votre déposition. La justice appréciera ce nouveaux motifs dont elle ignorait monsieur Marambot. Je suis chargé d'arrêter votre domestique pour vol de deux canards enlevés subrepticement par lui chez M. Duhamel, pour lesquels il y a des témoins du délit. Je vous demande pardon, monsieur Marambot. Je rendrai compte de votre déclaration.

Et se tournant vers ses hommes, il commanda :

— Allons, en route !

Les deux gendarmes entraînaient Denis.

III

L'avocat venait de plaider la folie, appuyant les deux délits l'un sur l'autre pour fortifier son argumentation. Il avait clairement prouvé que le vol des deux canards provenant du même état mental que les huit coups de couteau dans la personne de Marambot. Il avait finement analysé toutes les phases de cet état passager d'aliénation mentale, qui céderait sans aucun doute à un traitement de quelques mois dans une excellente maison de santé. Il avait parlé en termes enthousiastes du dévouement continu de cet honnête serviteur, des soins incomparables dont il avait entouré son maître blessé par lui dans une seconde d'égarement.

Touché jusqu'au cœur par ce souvenir, M. Marambot se sentit les yeux humides.

L'avocat s'en aperçut, ouvrit les bras d'un geste large, déployant ses longues manches noires comme des ailes de chauve-souris. Et d'un ton vibrant, il cria :

— Regardez, regardez, regardez, messieurs les jurés, regardez ces

Suite sur la quatrième page

Conditions d'abonnement

*Pour le Canada et les Etats-Unis
port compris :*

UN AN 50 cents
SIX MOIS 25 cents
LE NUMÉRO 1 cent

Payable invariablement d'avance.

Le journal est vendu 8 cents la douzaine
aux agents.
On ne prend pas d'abonnement pour la
ville de Montréal.

On peut obtenir le journal, servi à domicile,
au mois, à la semaine et au numéro des di-
vers vendeurs et papeteries de journaux.

Toute communication ou envoi d'argent
doit être adressé à F. N. LESSARD, 233 Saint-
Noël, No 27 rue des Fortifications ou à la boîte 1751,
P. O.

H. BERTHELOT & CIE, Editeurs.



MONTREAL, 7 JUIN 1890

UN PARALLELE

M. Rouilliard, du *Sud*, pendant que la province est en mal d'élections, a trouvé le temps propice, pour virer sa culotte à l'envers.

Comme il s'agissait de dorer la pilule pour ses abonnés, il a annoncé sa défection par un article intitulé "Parallèle politique." Il y est dit :

"Lorsque l'on étudie impartialement la carrière politique de nos grands hommes d'état, l'on est frappé de la similitude de leurs moyens d'action, de la ressemblance qui caractérise leurs mesures politiques.

"Il en est de même chez nos contemporains ; le parallèle qui peut être établi entre Sir John et l'Honorable H. Mercier est des plus saisissants."

M. Rouilliard expose ensuite les traits de similitude qu'il a rencontrés dans la vie politique des deux hommes.

L'Iroquois, après avoir lu l'article du *Sud* est tombé dans une profonde rêverie. Il songeait involontairement au parallèle qu'il pourrait établir entre deux journalistes canadiens, entre le rédacteur en chef du *Sud* et le directeur politique de la *Parrie*.

M. Beaugrand a fondé au moins une dizaine de journaux. Rouilliard, lui, en a établi onze ou douze tout d'un coup dont huit sont encore vivants.

Avant d'entrer dans le journalisme, Rouilliard a combattu dans les rangs de l'armée de l'Union aux Etats-Unis. De même, Beaugrand avant de fonder ses jour-

naux a fait la campagne du Mexique en 1864.

M. Rouilliard et M. Beaugrand ont tous deux fait un voyage en Europe pour découvrir les noms de leurs ancêtres avec des particules de noblesse.

M. Beaugrand et M. Rouilliard tous deux n'aiment pas l'hon. M. Mercier selon la chair. Ils l'aiment spirituellement, voilà tout.

Tous deux, ils l'ont républié et tous deux, aujourd'hui lui cassent le nez à coups d'encensoir.

Nous pourrions continuer encore le parallèle entre ces journalistes fin de siècle, mais leurs équipées politiques sont si nombreuses qu'il nous faudrait une feuille du double de notre format pour en tracer toutes les grandes lignes.

TELEGRAMMES PRIVES

Montréal, 3 juin 1890.

A M. Beaugrand,

Suis nommé candidat de ministère division St Louis. Pas besoin pour toi faire cabale d'avantage. Fais pas l'habitant, Mercier veut que tu résignes immédiatement.

(Signé) RAINVILLE.

Montréal, 3 juin 1890.

A M. Rainville,

T'es pas fou, le casque ! suis candidat libéral par. Décidé aller au bout. Fais mon election avec mon propre argent. Me fiche des nationaux.

(Signé) BEAUGRAND.

Montréal, 3 juin 1890.

A l'Hon. Mercier,

Beaugrand m'a joué un pied de cochon et s'est déclaré ministériel. Ça embête joliment le monde par ici. Envoie donc une espèce d'encyclique de la petite église de Québec. Faut savoir à quoi s'en tenir.

(Signé) RAINVILLE.

Québec, 3 juin 1890.

A M. RAINVILLE,

Croirai jamais ça. Veux voir aplatissement complet de Beaugrand et de la *Patrie*. Il n'aura pas un sou de moi. Faut qu'il expie ses vieux péchés. Me rappelle encore du temps du *Temps*. Sois sans crainte mon ami, suis avec toi. Tu es sûr de lui faire une queue de 300 voix.

(Signé) MERCIER.

Lévis 2 juin 1890.

A l'Hon. M. Mercier, Québec.

Dites agents plus envoyer de photographies de ponts dans mon comté.

Il vent pas de pont Levy. Electeurs disent que pont tuera commerce à Levy.

Puis-je promettre qu'il n'y aura pas de pont.

(Signé) LEMIEUX.

Montréal, 4 juin 1890.

A l'Hon. Mercier,

J'ai toujours été un bon libéral. Suis prêt à soutenir ton gouvernement. Nomme moi ton candidat dans le quartier Saint-Louis. Ma grande conscience du bon icul tu t'en repentiras pas. Dirai toutes espèces de bonnes choses de toi dans la *Patrie*. Publierai des articles à la brasse en faveur de tes amis.

(Signé) BEAUGRAND.

Québec, 4 juin 1890.

A M. Beaugrand,

Ton nom pue aux nez de mes amis nationaux. Ils disent que tu es franc-maçon. Mon gouvernement est soutenu par tous les bons catholiques. Si je faisais encore cadeau aux Jésuites, toi tu "kickerais" et ménerais le diable à quatre. Tu comprends, y a pas moyens de te voir en chambre. Nationaux veulent pas, libéraux veulent pas et puis moi je l'ai déjà dit, je veux pas. Tu vas voir, la division Saint Louis voudra pas. Rainville est mon homme et toi débarque.

(Signé) MERCIER.

Montréal, 5 juin 1890.

A M. Beaugrand,

Comités manquent d'organisation. Gouvernement pas envoyé d'argent. Si tu veux pas faire pataque avec ta candidature envoie argent en masse. Les Anglais ont vieille rancune contre toi. Ne t'y fie pas trop. Leur vote sera pas traitre. Crains pour ton dépôt, si attires pas quelques voteurs en faisant de la dépense. Sans ça ta vache est à l'eau et ton veau va se noyer.

DOX DÉ.

Président du comité central.

Montréal 5 juin 1890.

Au Président Comité Beaugrand,

Savez que je demande patriotisme. J'aime pas la dépense. Pensaï faire beaucoup d'argent autrefois en établissant compagnie pour vendre le désinfectant Thymo Crésol pendant la picote. Malheureusement picote pas duré et Compagnie crevé. Perdu de l'argent là-dans. Moi essaie de brûler encens sous nez de Mercier, qui donne un coup de pied à mon encensoir dans la salle Robert et me casse le nez avec devant tous mes amis. Il pensait que je faisait brûler de l'encens. Mercier fait rentrer Rainville. Me souviendrai de ça. La *Patrie* le lâchera encore une fois.

(Signé) BEAUGRAND.

Québec, 3 juin 1890.

A M. Lemieux, Levy.

Gens de Levy pas besoin se faire mauvais sang à propos de pont. Savez déjà comme moi, ça coûtera trop cher et on n'est pas en fonds. Dites aux électeurs, pas besoin de craindre. Pont bon pour Québec seulement.

(Signé) MERCIER.

Montréal, Trois-Rivières, 4 juin 1890.

A l'Hon. Mercier,

A Normand Normand et demi. Lutte sera très chaude à Trois-Rivières. Normand l'adversaire le plus dangereux que j'aie jamais eu ici.

Faut au moins \$10,000 pour le passer au bob. Si reçois pas d'aide de Québec, suis flambé comme poule à Simon,

(Signé) TURCOTTE.

Québec, 4 juin 1890.

A l'Hon. Turcotte,

Tout le monde me demande argent suis comme une queue de veau depuis commencement élections. Faut gagner Trois-Rivières, coûte que coûte. Y a pas de soin tu aura l'argent qu'il faut. Moi je dis comme les Anglais.

Tourne terrasse cales soule.

(Signé) MERCIER.

**Vies des Saints Canadiens publiées au
XXIème siècle**

SAINT WHELAN

1ère Classe

PATRON DES ENTREPRENEURS

Saint Whelan est un des rares saints irlandais qui figure dans le calendrier canadien. un Souvenir sera toujours vénéré par les entrepreneurs des travaux publics. Son culte commença à Québec vers 1886. Il était considéré comme un vase de générosité pour ses amis. Son fonds de charité était inépuisable.

Un vitrail colorié a été posé en son honneur dans la petite église de Québec. Parmi les disciples les plus fervents de Saint Whelan on compte Saint Pacaud et ses amis,

Comme tous les saints de son temps il fut en lutte aux persécutions de ceux qui avaient été les objets de sa générosité. Une commission royale fondée en 1890 censura sa conduite et l'empêcha de continuer ses largesses parmi les nécessiteux de Québec. Sa canonisation s'est faite avec beaucoup de difficultés.

SAINT LANGELIER LE MAJEUR

1ère Classe

PATRON DES VOYAGEURS

Saint Langelier était né à Saint Hyacinthe, dans la même ville que Saint Mercier et s'attacha de bonne heure à ce grand saint pour profiter de ses lumières et de son érudition profondes en politique ; c'est c'est pour cela qu'il le suivit à Québec. Saint Mercier avait une telle confiance en lui qu'il faillit plusieurs fois le nommer trésorier de sa maison. Il lui confia plusieurs missions importantes entr'autres celle qu'il fit à Ottawa pour surveiller une cause devant la Cour Suprême. Cette mission fut accomplie dans les circonstances les plus difficiles.

Le voyage de Québec à Ottawa présentait alors tant de misères qu'il coûtait \$600. Il a été pris pour, patron ensuite par tous les voyageurs de première classe.

SAINT LEBLANC, ERMITE
2ème Classe

Saint Leblanc naquit dans l'île de Montréal près du village de St. Martin, vers 1850. La pénétration de son esprit et la maturité de son jugement se manifestèrent par les rapides progrès qu'il fit dans ses études à l'École Normale de Montréal. Ayant embrassé la carrière du barreau, il acquit une grande connaissance de toutes les parties du droit, Plus tard cherchant à rendre le peuple meilleur il se livra à la députation provinciale. Il se montra en chambre un puits de science politique.

Vers 1880 il fut persécuté par les grands jurés de son pays, mais heureusement il ne souffrit aucun mal sérieux parce que le ciel le protégeait. Ce fut la récompense du zèle qu'il déploya en évangélisant les Anglais de Saint Anicet.

L'histoire dit qu'il en convertit un grand nombre. Préoccupé de l'idée d'amasser pour le siècle à venir d'autres trésors que ceux que le monde frivole cherche à entasser il prit le parti en 1890 de renoncer à tout et de passer le reste ses jours sur un îlot nommé Table Rock au pied des chutes des Chaudières à Ottawa, où il mourut à un âge avancé.

ST-FAUCHER DE ST-MAURICE
3ème Classe
MOINE.

Saint Faucher naquit à Québec vers 1848. Il quitta son pays à l'âge de dix-huit ans pour combattre les infidèles dans le Mexique avant l'avènement de Meximilien 1er. Pendant plusieurs années il voyagea de tribord à bord. Revenu à Québec il se livra à la littérature et publia plusieurs écrits entre les hérétiques de l'école rouge. Les autorités romaines pour le récompenser lui permirent d'ajouter le titre de Saint Maurice à son nom patronymique.

En 1890 les Iroquois le martyrisèrent dans le pays des Belles Chasses en lui mettant au col des croix et des médailles rougies au feu.

Un chef-d'œuvre d'éloquence

Discours programme de M. Brunet

En annonçant sa candidature aux électeurs de la division Saint-Jacques, l'échevin Brunet s'est montré un véritable foudre d'éloquence. Son discours n'a duré qu'une minute et vingt-sept secondes, mais il a produit un effet phénoménal. Le reporter de L'Iroquois a sténographié ses paroles. Les voici:

"Messieurs, vous savez... m'ont choisi comme candidat... Bon... Ben... j'ai accepté. A c't'heure vous savez, mes adversaires y disent que j'ai été contre les charroliers de grosses voitures. Vous savez... c'est vrai. Eh ben... c'est parce qu'y avait pas d'argent. Bon... pi... vous savez... quand il y a eu de l'argent j'ai été pour. Bon, à c't'heure, moi, comme je suis pas accoutumé, y a des rateurs icite qui vont me remplacer. Merci, messieurs."



SAINT-WHELAN, PATRON DES CANDIDATS EN PEINE

Vitrail posé en honneur du saint dans le palais de justice de Québec. Les candidats, rouges et bleus viennent l'invoquer pour obtenir des fonds d'élection.

Un polisson a cassé un des carreaux au dessus de la tête du saint. Au lieu de lire *Pray for us*, on lit maintenant *Pay for us*.

Le vitrail a été dessiné au moment où M. Pacaud était en oraison.

Après ce discours-là, les électeurs de la division Saint-Jacques pourront envoyer M. Brunet en Chambre. Il y sera un Solon doublé d'un Démosthène. Il n'y aura jamais d'orateur plus brique que lui.

Lettre de Lafranchise à sa femme

Ma chère Marianne,

Je m'empresse de te donner des nouvelles de ce qui se passe à Montréal depuis quelques jours. Imagine toi qu'on est en pleines élections pour la chambre de Québec et l'argent va rouler bien gros des deux côtés. Il se fait des spechs tous les soirs à côté de chez nous; il y a un comité pour M. Angé. Les ouvriers vont voter en masse pour lui parce que c'est un avocat fûte et qu'il saura parler en chambre.

Nous avons eu lundi dernier la visite d'un grand monsieur des vieux pays. C'est le duc de Canoque, un des garçons de notre Reine. Il voyage en compagnie de sa femme, un jolie princesse, qui a des belles robes en veux-tu en v'là,

On a eu une parade des pompiers sur le Champ de Mars exprès pour eux. Le prince est arrivé en voiture. Il portait un beau tuyau neuf et une bougrine qui lui allait comme un gant. Sa culotte ne faisait pas un pli aux genoux. On voyait de suite qu'elle n'était pas en tweed canadien. Et puis la façon! Elle avait une coupe comme jamais on n'en trouvera chez Solomon, Isaac, Abrahams ou n'importe quel autre marchand tailleur juif de la rue Saint Laurent.

Comme la Corporation tenait à recevoir le duc avec pompe. Elle a donc fait sortir les pompiers. Tu peux croire que le chef Benoit se tenait le corps raide quand le prince lui a offert la main sur le Champ de Mars.

Il y a eu un accident dans la cérémonie. On venait de monter la houe sur l'échelle Dorval quand tout à coup l'eau arrive avant le temps. La branche qui était pendue à une corde se met à asperger l'eau sur la foule et particulièrement dans la crowd où se tenaient les gros bonnets. La princesse a reçu de l'eau sur sa belle robe qui est devenue trempée comme une lavette. C'était bien de valeur de voir

ça, une belle robe qu'elle étrennait. C'était une robe claire en soie avec des petites fleurs de temps en temps qu'elle avait fait faire exprès pour la grande procession. Heureusement qu'elle en avait une autre dans son coffre. La plume de son chapeau a été toute gâtée ça coulera au moins un écu pour la faire *steamer* et repasser de nouveau. Je crois qu'elle pourra servir de nouveau si elle la fait teindre.

Comme le duc était mouillé je me suis approché de lui et je lui ai demandé de prendre quelque chose. Il m'a dit: où ça? Je lui ai montré une auberge de la rue Craig. Il m'a dit ensuite: Merci. J'ai déjà été là quand j'étais à Montréal il y a vingt ans et que j'étais officier dans les soldats noirs. On n'y boit que du gin en *draft* et du whisky blanc de patates. Je prendrai une bonne *ponce* mais que je sois rendu à la maison. Dans tous les cas merci pour votre politesse.

Le duc parle le français comme un Canadien, il prononce à la française comme Robidoux.

Le duc après m'avoir parlé a regardé son tuyau qui était abîmé par la poussière et l'eau des pompes. Il m'a dit que ça lui faisait bien de la peine, parce que c'était son meilleur. Je lui ai conseillé d'aller chez Robert, le faiseur de chapeaux de castor de la rue Saint-Laurent et de lui faire donner un coup de fer, que ça le remettrait comme neuf.

J'ai été charmé par les bonnes manières du duc qui, tu sais, est le prince Arthur, et lui, je te garantis il est parti avec une opinion propre des Canadiens.

Je termine ici, bien des amitiés chez vous.

CLOPHAS LAFRANCHISE.

PARC SOHMER

Nous donnons ci-après le programme de
DIMANCHE SOIR, 8 JUIN.

- 1 Grande Marche—Raines d'Athènes
- 2 Ouverture—Festival..... Beethoven
- 3 Valse—La Source..... Loutner
- 4 Solo de Saxophone—Concertino..... Rader
- Mons. J. B. Moermans
- 5 Grande Selection—Il Trovatore..... Verdi
- 6 Réverie—Traumerel..... Schumann
- 7 Naïveté musicale—Historiette.... Ravina

INTERMEDE 10 MINUTES

- 8 Ouverture—Tann hauser..... Wagner
- 9 Solo de Violoncelle—Caprice hongrois
- Emile Dankler
- Monsieur Louis Amato
- 10 Duo pour Hautbois et Basson—Fantaisie variée..... Meyeur
- MM. E. Devaux et A. Leroux.

- 11 Monsieur SABLON.....Strauss
- 12 Valse—Blue Danube.....Strauss

La semaine prochaine, tous les soirs, le célèbre fantaisiste ROUCLERC jouera au Parc Sohmer.

AVIS AUX ELECTEURS

Tous les électeurs qui, après l'élection, auront voté en faveur du candidat heureux dans leur division auront le droit comme par le passé d'acheter leurs cigares à moitié prix chez le VRAI BRAZEAU 47 rue St-Laurent. Ils auront ainsi pour 5 cts les cigares suivants valant 10 cts. *El Padre, Crème, Crusader, Article, Flor Fina, etc., etc.*

larmes. Qu'ai-je à dire maintenant pour mon client ? Quel discours, quel argument, quel raisonnement vaudraient ces larmes de son maître ! Elles parlent plus haut que moi, plus haut que la loi : elles crient : " Pardon pour l'insensé d'une heure ! " Elles implorent, elles absolvent, elles bénissent !

Il se tut, et s'assit.

Le président, alors se tournant vers Marambot, dont la déposition avait été excellente pour son domestique, lui demanda :

— Mais enfin, monsieur, en admettant même que vous aviez considéré cet homme comme dément, cela n'explique pas que vous l'ayez gardé. Il n'en était pas moins dangereux.

Marambot répondit en s'essuyant les yeux :

— Que voulez-vous, monsieur le président, on a tant de mal à trouver des domestiques par le temps qui court... je n'aurais pas rencontré mieux.

Denis fut acquitté et mis, aux frais de son maître, dans un asile d'aliénés.

GUY DE MAUPASSANT.

UNE EXCEPCHEUNE

Monologue comique dit par
Coquelin cadet, de la Comédie-Française

Aoh ! tout le monde il est une bête, yès !

Dans l'rues, les family-house, cafés, omnibus, jardins pioblics, j'entends cette chaose :

Les Anglais ils voyègent taousses.

C'est une erreur très considérable : pas taousses : beaucoup, ce était paossible, mais taousses..nao.

Le preuve, ceit moa, je voyèg j'émàis ; mais jè dis pas, pou pas on me trouve soa ridikioule.

Jè prends train dans le ménif que ville de London ; je viens dan oune petit campègne e là... jè reste. Jè reste là longtemps, beau coupe longtemps, pouis jè soa r tourne dans le remer u ble vill de London. Porquoà ceit chose.

Parcèquè jè avais per d'aller sur le mer, et dans les railways... très dangereux. Court, court comme des bêtes, pouis... domolicheun touriste. Stioupide !

Toute cela pourquoà ? Pour voa des gentlemen et des ladys et miladys qui avaient le nez pareil toute le monde ; des robes anglais, des pereplouies anglais, des chepeau et des pantèlonnes anglais : porquoà alors cette voyègè ?

On perd son canne, son mallesec de nouitte ou lorgnette ; il caoute une somme énorm e et se fè-tigue.

Je voyègè jamais, prudent, économe.

Seulement, por pas avoar l'air, quand je me soa retourne dans le merveilleux ville de London, jè dis comme tous les genses :

Aoh ! je viens d'Itèlie. Aoh ! très joali ! dans a ville de Raome il y a des... qui ne se trouvent pas partoute, évèd ntlly, ceit très... et pouis faut voa les église ; il y a s int... sa'nt... Chaose, saint... Machin, qu'il est b'en pour oune église d'Itèlie ; l... du fond, vous savez qui... sur le côté, aoh ? ceit très...

et pouis le le... le... en haut alors, tout en haut, ceit le... mais le plousse curieuse, c'est cette grande rue qui va de... vous sèvez, à... à... à chaose quoi !

Aoh ! je souis très satisfaite de cette voyègè, j'y retournerai probèblement.

Les gens aussi ils sont très... très draôles ; ils ont des chaoses, costumes, yès ceit, dans le genre des imèges, vous avez bien vu imèges, hein ! seulement ceit pas du pèpier, nao ; ils vont, viennent, font aller les jambes, et les caostumes ils sont... ils sont... en étoffe.

Voilà pour le ville et les hèbitants.

Pour le couisine, je dirai pas beaucoup parcèquè le monsieur patron de l'haôtel ayant remarqué — jè nè sais comment — que j'étais un sujet de notre émèble queen, il m'a toute le temps donné roslif plum-pudding, app'etarte, etc.

J'étais très confortèble dans ce haôtel, allez-y done de mon part quand vous irez à Raome, ceit le haôtel du... le meilleur, quoi ! vous verrez bien tout de souite.

J'ai visité aussi Nèples, Venise, Tourin, Milan, Gènes ; mais quoi, je ne pouvè pas vous ennouyer toute la nouitte à vous raconter, cela serait inconvenante.

Mais non qu'ils disent les gens, mais jè dis : Si ! et j'errète ce ner-rècheune qui souffit pour donner oune idée de la chaose.

Jè dise aussi : Comment ! vous avez jamais vu Nièguèra ! Aoh ! cètre pas paossible !

Aoh ! faut voa Nièguèra ! Il y a là de l'eau, de l'eau qu'on croirait j'émàis ! côté merveilleuse, mais... je veux pas gâter le plaisir, vous rouvrez en voyant soa-même.

Mais dites toujours, on me dit. Nao ! jè reponds, les chaoses aussi grandioses, ils se voient plousser par le kieur, se comprennent mieux aussi par cet e même chaose, que le dire par le baouche ; allez, vous verrez si vous voulez pas être infèrieur, direz non plus rien.

Jè dis aussi le voyègè que jè lis, mais je les errange pour pas on ne rie devant le nez.

Jè compte à Jack les voyèges de John t à John les voyèges de Jack qu'ils m'ont soa raconté ; je prends les airs émus, jè confonds aussi emps en temps esprès, comme traoubé dans souvenirs trop nombreux, alors on croit mieuse.

Quand souis serré de près, indique tout ce qu'on veut, haôtel, voitures, etc., et quand les gens ont pas traouvè, ce qui m'étonne jè-mais, — et qu'on me dit, alors je m'écrie :

Fèin ! pas trouvé ! Aoh ! on ceit moqué de vous !

Alors mes auditeurs insistent pas, et j'ai l'air très fort. Aoh ! encore oune chaose. Jè dis toujours j'ai perdu à Monèco ; toujours bon avoir l'air riche en riant de son perte, inspire confiance à son entourage, et trouve à emprunter plus fècilèment

Seulement oune jour jè avais été trop loin je avais dit que je m'étais amiousé à l'Odèon. J'ai su depouis qu'on m'avait pris pour oune bête, alors j'ai j'émàis recommencé.

CHARLES LEROY.

Les Tribunaux Comiques

UN BON DÉJEUNER.

L'autre jour, à midi, Boreau et Chesnu entraient bras dessus, bras dessous, chez un marchand de vins de Montmartre, le sieur Bouvier, et s'atablaient silencieusement dans l'arrière-boutique.

Au bout d'un instant, on entendit des éclats de voix.

— Je te dis que c'est moi qui t'invite !

— Puisque je te dis que c'est moi avec les vingt francs que m'a donnés le patron, hier, pour avoir fini le fauteuil en tapisserie qui lui avait été commandé pour six heures.

— Lâche-moi le coude avec ton fauteuil ! Tu veux toujours payer ! Aujourd'hui, c'est moi qui régale. Garçon !

— Puisque je te dis, nom d'un pétard, que c'est moi qui te rince la dalle. Garçon !

Cet assaut de générosité n'avait pas passé inaperçu pour le marchand de vin. L'idée des vingt francs qu'on se proposait de manger chez lui le chatouilla délicieusement. Il entre-bâilla la porte de l'arrière boutique et, s'adressant aux deux clients jusqu'alors inconnus de lui, il s'offrit comme médiateur de leur aimable différend. Ces derniers ne voulurent d'abord rien entendre, puis Chesnu eut une respiration :

— Eh bien ! patron, pour arranger les choses, mon camarade et moi nous consentons à nous régaler à frais communs, mais à une condition, c'est que vous allez déjeuner avec nous.

Cette idée ingénieuse agréa immédiatement à Boreau ; le patron, de son côté, se laissa faire une douce violence.

Boreau lui demanda ce qu'il préférait en fait de vin ; Chesnu étudia le menu à un point de vue plus nutritif, mais il ne consentit à se faire apporter une omelette au lard, un lapin sauté et un poulet aux fonds d'artichaut que le marchand de vins eut déclaré que ces mets éveillaient chez lui une prédilection marquée.

Rien de plus gai que ce déjeuner ! On débouchait tous les cinq minutes, les flacons de Beaune première et aussi de Chablis, car il y eut des huîtres. Quant aux pièces de résistance, c'est à qui des trois convives y ferait le plus d'honneur.

Mais le couronnement de ce festin pantagruélique fut le café, le pousse-café et toute la série des rincettes et des sur-rincettes.

Dès l'arrivée du premier flacon d'eau-de-vie, Boreau et Chesnu commencèrent par servir leur hôte en amphitryons galants. Pour un verre qu'ils absorbaient, ils en faisaient ingurter trois au cabaretier qui ne s'était jamais vu à pareille fête. Songez donc ! c'était plus fort que le vieux dicton :

Quel plaisir d'aller à la noce,
Surtout quand il n'en coûte rien !

Le marchand de vins faisait une noce et ça lui rapportait gros : c'était l'idéal !

Malheureusement pour lui, tout

entier à ses méditations couleur de rose et d'alcool panaché, il ne s'aperçut pas que Boreau s'était éclipsé tout doucement, entre la chartreuse et le curaçao, sous prétexte d'aller acheter des cigares.

Il ne vit pas d'avantage Chesnu disparaître non moins rapidement cinq minutes après, pour aller chercher Boreau qui l'attendait.

Et il ne s'est finalement réveillé qu'une heure après, tout seul, devant les débris du déjeuner que les deux farceurs lui avaient payé en monnaie de singe.

L'interrogatoire nous apprendra le reste.

Notons que Boreau et Chesnu ont été pincés le lendemain chez un autre marchand de vins, où ils essayaient le même " truc ".

LE PRÉSIDENT, au plaignant. — Comment avez-vous été assez naïf, à votre âge, pour croire à la sincérité de cette invitation à déjeuner que vous adressaient deux clients inconnus et dont l'extérieur n'est guère de nature à inspirer confiance ?

LE PLAIGNANT. — Les affaires vont si mal, monsieur le président ! On est moins regardant à la pratique. C'est égal, rien été refait !

Il jette des regards féroces sur les prévenus.

LE PRÉSIDENT, à Boreau. — Qu'est-ce que vous avez à dire pour votre défense ?

BOREAU (se levant et avec une grande volubilité). — J'ai à dire que c'est une infamie de m'avoir arrêté. Qu'est-ce que je lui ai fait, à cet homme ? (Il montre le cabaretier.) Faut-il qu'on fasse du potin pour une omelette au lard ! Les mastroquets, c'est les exploiters du peuple. Voilà-t-il pas un grand malheur, parce qu'on gobelotte une bonne fois à leurs dépens.

LE PRÉSIDENT. — Et vous, Chesnu, qu'avez-vous à dire ?

CHESNU, d'une voix caverneuse. — Je demande l'indulgence du tribunal, parce que le vin de monsieur (il désigne le plaignant) m'a complètement dérangé le corps, même que je demande à sortir un instant. (Il fait mine de s'en aller, avec les marques de l'indignation la plus vive.)

BOUVIER. — Si on peut dire !

LE PRÉSIDENT, à Chesnu. — Je ne saurais m'apitoyer sur le résultat que vous me signalez de votre indécatesse : restez à votre place et patientez, pendant que le tribunal va statuer.

Boreau et Chesnu sont condamnés à un jour de prison et 50 francs d'amende.

Sont-ils infâmes ces journaux rouges de Québec ? Sur la deuxième page de *L'Electeur* du 30 courant, nous avons vu une annonce avec le titre " Mort aux mitres (sic) ! " Il y est dit que " ce destructeur est un nouveau préservatif contre les mitres (sic) et autres insectes. " En ouvrant le dictionnaire de Larousse nous voyons la définition du mot mitre : " coiffure des évêques lorsqu'ils officient en habits pontificaux. " Vous comprenez, maintenant, l'organe ministériel crie : " Mort aux mitres ! " C'est donc la guerre au clergé que l'on déclare dans les colonnes de *L'Electeur*.